



**CTL DU 12 06 2019**

**GEOGRAPHIE REVISITEE**

**LIQUIDATION DE LA DGFIP !**

**FO-DGFIP**  
Section Gironde

**CITE ADMINISTRATIVE**  
Rue Jules Ferry  
14<sup>e</sup> étage - TOUR A  
33090 BORDEAUX  
CEDEX

Tél: 05 56 24 81 53

Les représentants FO-DGFIP ont rappelé à la Directrice que les agents ont montré leur opposition au projet de réorganisation présenté ce jour. Par 7 journées de grève depuis le début de l'année, tant locales que nationales, les personnels ont dit non à la géographie revisitée et non à la loi de transformation de la fonction publique.

Malgré la demande des organisations syndicales, n'hésitant pas à balayer d'un revers de main le règlement intérieur du CTL, la Directrice avait refusé de communiquer sur les projets départementaux.

Conformément aux consignes venues d'en haut, c'est ce 12 juin, juste avant la période de congé, qu'elle nous informe enfin de cette démolition du réseau prévue dans notre département. FO-DGFIP y voit une tactique politique ayant pour but de limiter toute réaction d'ampleur des personnels.

**Sur ces réorganisations viendront se greffer des suppressions d'emplois.** Si la Directrice confirme bien que les suppressions d'emplois vont continuer, elle dit ne pas en connaître le niveau pour la Gironde. Pourtant, dans certaines Directions, des chiffres ont été annoncés et représentent 10 à 15 % des effectifs...

Il en est de même pour le calendrier précis des opérations. La Directrice indique seulement que ces réorganisations se mettront progressivement en œuvre à partir de 2020 pour aboutir en 2022 dans leur intégralité. Pour elle, les objectifs sont d'augmenter le nombre d'accueils de proximité pour satisfaire aux besoins des usagers, de répondre aux besoins des élus sur le territoire avec la création des conseillers, d'organiser la spécialisation et la concentration des tâches en resserrant nos implantations tout en maintenant des « antennes » et/ou des équipes de travail à distance.

Elle se dit « ouverte à la discussion » et « à l'écoute » des propositions des représentants des personnels et des élus locaux sur ces réorganisations. Mais quand les représentants FO-DGFIP l'interrogent sur les marges de manœuvre dont elle dispose, elle répond qu'elle pourrait procéder à d'éventuels « ajustements » tant que ceux-ci s'inscrivent dans l'esprit du projet.

**FO-DGFIP ne saurait se contenter de quelques « ajustements » sur ce dossier et en exige son retrait pur et simple. FO-DGFIP ne rentrera pas dans des discussions qui consisteraient à cogérer les réorganisations en débattant de quel service devrait être maintenu en lieu et place d'un autre.**

Enfin, elle précise qu'aucun agent ne sera contraint à la mobilité forcée, se retranchant derrière le fait qu'un certain nombre choisira de suivre sa mission transférée et que la Direction étudiera toutes les situations personnelles. Mais comment ???

**Pour FO-DGFIP la plupart des agents qui opteront pour suivre la mission feront bien un choix par défaut et il s'agit bien là de mobilité forcée. En outre, les collègues dont la structure est supprimée sans qu'il existe d'autres services sur la commune n'auront pas d'autre option que de muter.** Ce sera le cas pour de nombreux collègues.

Pour d'autres, le prix à payer pour rester sur leur commune ou à proximité sera un changement total de mission. En ce sens, **FO-DGFIP a vivement contesté les propos de la Directrice qui tentait de nous convaincre qu'elle était attentive aux compétences métiers des agents.** De qui se moque-t-elle?!

Et que dire des agents qui seront détachés d'office dans le cadre de la mise en œuvre d'agences comptables !

**FO-DGFIP n'est pas dupe de cet enfumage !**

De plus, la loi de transformation de la fonction publique, si elle n'est pas mise en échec, prévoit la suppression des CAP de mutations dès 2020. Dès lors, les représentants n'auront plus aucune visibilité sur les affectations.

### **Décryptage**

- **Accueil de proximité** : Ces points d'accueil sont des Maisons de Services Au Public ou autres Maisons France Services dans lesquelles **il n'y aura pas d'agent de la DGFIP**. L'accueil de premier niveau sera assuré par un contractuel, agent territorial, agent de la poste, selon les cas, pour le compte des administrations partenaires. La DGFIP pourra y assurer quelques permanences ou des rendez-vous, des « visio-réceptions »...

- **Antennes** : les antennes seront fonctionnellement rattachées à leur service « siège ». Selon la Directrice elles ont vocation à être pérennes et les emplois y seront implantés. Elles seront potentiellement pilotées par un adjoint. A priori, bien que les réponses de la Directrice manquent de clarté, ces antennes exerceront les mêmes missions que le service auquel elles sont rattachées, accueil des usagers compris. A ce stade, aucun calibrage en emploi n'est déterminé.

**FO-DGFIP émet les plus grandes réserves quant à la pérennité de ces antennes. Dans l'immédiat, elles serviront surtout à limiter la grogne de quelques agents en évitant de leur imposer une mutation, mais sur du plus long terme nous pouvons en douter.**

- **Equipes de travail à distance** : contrairement aux antennes, ces équipes ont vocation à disparaître dans le temps par « évaporation naturelle » (mutation, départ en retraite, etc.). Les emplois seraient rattachés au service « siège ». **Pour FO-DGFIP, l'affectation des agents dans ces équipes s'apparente à des détachements.**

- **Conseillers aux décideurs locaux** :

Ils seraient au nombre de 24 (essentiellement A+) rattachés aux Services de Gestion Comptable pour 27 communes, **identifiés par des points rouges qui ne constituent aucunement des implantations de services de la DGFIP.**

### Les trésoreries

**Toutes les trésoreries seront supprimées et remplacées par 7 Services de Gestion Comptable** (points verts) SPL(dont 6 hors métropole) implantées à Pessac, La Brède, Saint André de Cubzac, Coutras, La Réole, Pauillac et Belin/Beliet **avec 3 antennes** à Arcachon, Rauzan et St Savin. **Cenon et Blanquefort conserveraient une équipe travaillant à distance et un accueil usagers.**

Les 2 paieries et la trésorerie Bx métropole restent dans l'attente de création d'agences comptables pour 2023.

En ce qui concerne le secteur hôpital à **Cadillac**, **la trésorerie va regrouper l'activité hospitalière** d'Arcachon, Bazas, Blanquefort, Blaye, Pauillac, La Réole, Ste Foy la grande, Charles Perrens et éventuellement Libourne en 2023.

En ce qui concerne le secteur hôpital à **Libourne**, la trésorerie garderait sa spécialisation hospitalière jusqu'en 2023 date de sa fusion avec la trésorerie hospitalière de Cadillac ou de son passage en agence comptable hospitalière.

En réalité, la trésorerie **Bordeaux CHU** avec le secteur hospitalier de Libourne est concerné par un projet d'agence comptable en 2022. En l'absence de création d'agence comptable hospitalière et seulement, le projet de l'administration est de transférer l'activité hospitalière de la trésorerie Bordeaux CHU à St Jean d'Illac.

Pour commencer, les 12 trésoreries mixtes perdraient le recouvrement de l'impôt qui partirait dans les 7 SIP restant après fusion.

### Fusions de SIE = suppression de 3 SIE

Le SIE Pessac-Talence fusionne avec le SIE d'Arcachon (implantation Arcachon).

Le SIE Langon fusionne avec le SIE Cenon (implantation Cenon).

Le SIE Lesparre-Médoc fusionne avec le SIE Mérignac (implantation Mérignac) avec une **antenne à Castelnau-Médoc**.  
Maintien du SIE Libourne (fusion Blaye-Libourne déjà faite).  
**Langon et Blaye conserveraient une équipe travaillant à distance** et un accueil usagers.

#### Fusions de SIP = suppression de 3 SIP

Le SIP Libourne fusionne avec le SIP Blaye (implantation Blaye) avec une **antenne à Libourne**.  
Le SIP La Réole fusionne avec le SIP Langon (implantation Langon)  
Le SIP Mérignac fusionne avec le SIP Lesparre-Médoc (implantation Lesparre) avec une **antenne à Mérignac**.  
  
Le **SIP Arcachon est transféré à Audenge**. Arcachon conserverait une équipe travaillant à distance et un accueil usagers.

#### Missions foncières/cadastre

**Les missions foncières dans les SIP seront regroupées avec le service foncier de Bordeaux et le PTGC dans un CDIF départemental à Langon** avec une antenne à Mérignac et une équipe à Libourne travaillant à distance.

#### Services de publicité foncière

Les fusions prévues sont maintenues.  
Pour rappel **2 SPF et une antenne** :  
- Libourne I, Libourne II (ex la Réole) et Bordeaux III et IV (ex Lesparre) sur Libourne avec une antenne à Bordeaux  
- Bx I et Bx II à Bordeaux

#### PCRP

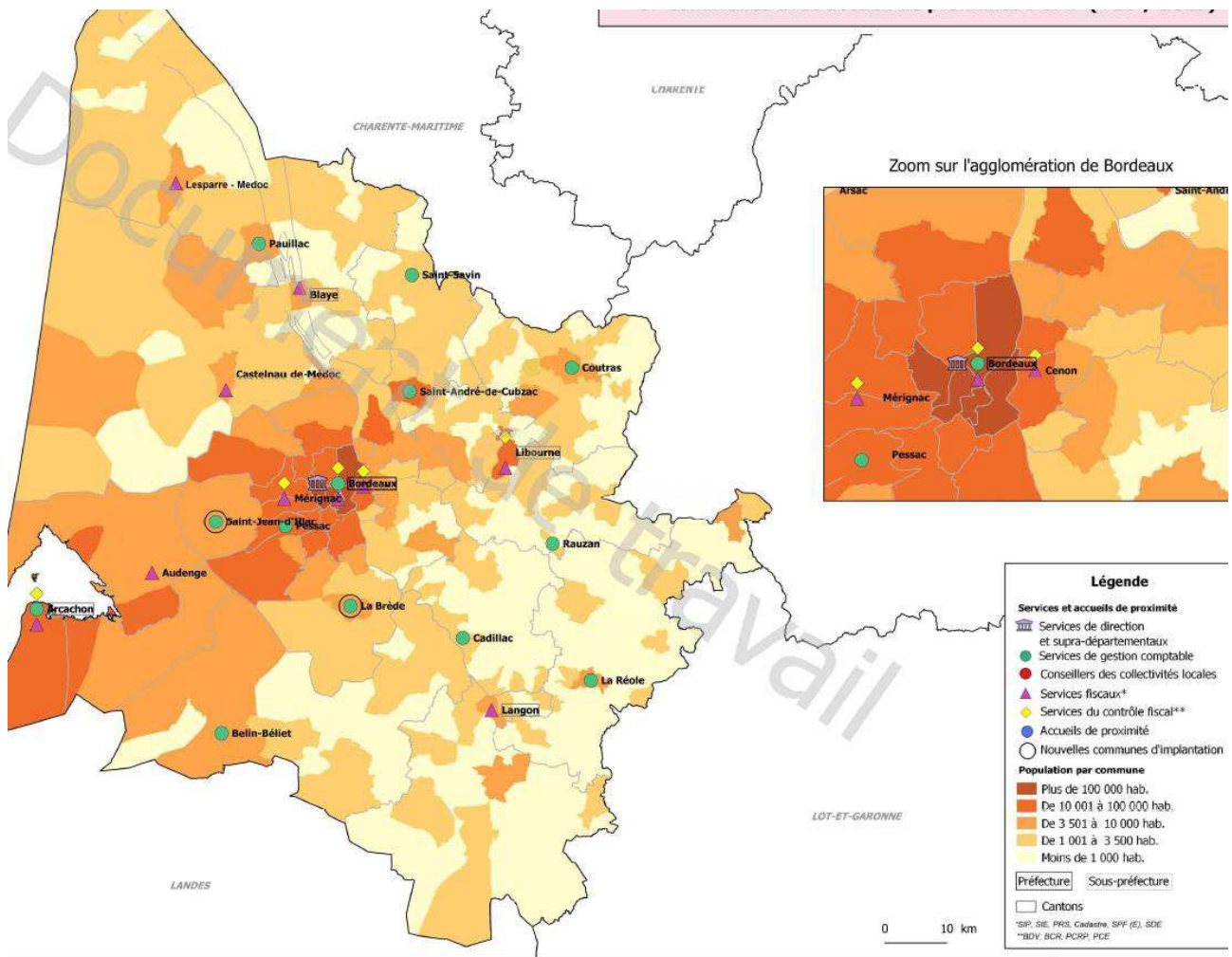
Sur 3 sites (Bordeaux, Mérignac et Arcachon) actuellement, **le siège du PCRP sera implanté à Mérignac** avec une antenne à Arcachon et une équipe à Bordeaux travaillant à distance.

#### Brigades De Vérification

**Les BDV 1 et 5 quittent Bordeaux.**  
- La BDV1(Bx) est regroupée avec la BDV 2 (Mérignac) sur Mérignac.  
- La BDV 5 (Bx) est implantée à Arcachon avec une antenne à Mérignac.  
- Les BDV de Libourne et Cenon restent sur sites.

**FODGFIP** dénonce un projet générateur de multiples mobilités forcées, qu'elles soient fonctionnelles ou géographiques, imposées à la plupart des collègues. Ce vaste "*plan social*" qui cache son nom sous des motifs fallacieux (présence accrue dans les territoires ruraux, regroupements de services pour rendre le travail plus efficace...), aboutira à la destruction-éclair du réseau et à un service public "*low-cost*". Ces attaques contre les services de la DGFIP, contre le statut de la fonction publique, contre le code des pensions civiles et militaires, contre les personnels et leurs représentants, sont d'une violence sans précédent. C'est la destruction du service public républicain. **FODGFIP luttera contre cette politique régressive et appelle les personnels à s'y opposer avec force, y compris par la grève**, pour obtenir le retrait des plans DARMANIN, DUSSOPT et DELEVOYE.

CARTOGRAPHIE DES REELLES IMPLANTATIONS DE SERVICES DGFIP POUR 2022



La délégation FO-DGFIP33 :

Claudette Hauss, Olivier Dubarry, Alain Dufreix (titulaires), Céline Jireau, Virginie Dos Santos, Yohann Roger (experts)

**BULLETIN D'ADHESION**

**FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE - TOUR A, 33090 BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53**

NOM : ----- PRÉNOM : -----

GRADE : ----- QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ----- %

AFFECTATION : -----